

REGLEMENT INTERIEUR DU CENTRE DE LOISIRS DU MERCREDI 2017-2018

L'INSCRIPTION :

Les inscriptions se font à la mairie de LOUANNEC pour chaque période de vacances à vacances. Durant le centre, les inscriptions sont toujours possibles selon les places disponibles.

CONDITIONS D'INSCRIPTIONS :

- Remplir le **bulletin administratif** disponible en mairie (pour les enfants non scolarisés dans les écoles publiques de LOUANNEC) ou sur le site internet de la mairie et **la fiche sanitaire de liaison**. Pour les enfants scolarisés dans les écoles publiques de LOUANNEC, ce bulletin est commun pour tous les accueils de loisirs (garderie ,TAP, mercredi).
- Remplir **la fiche de vœux** concernant les dates souhaitées. **Cette action est à renouveler entre chaque période de vacances.**
- L'inscription peut être faite en mairie jusqu'au lundi précédant le venue de l'enfant.

Toute inscription sur la fiche de vœux est **définitive**.

- Le paiement est effectué sur facture à chaque fin de période. toute absence (pour raisons médicales) est à signaler par écrit ou par téléphone au plus tard le matin avant 9H30 ; La prestation sera alors annulée si le centre a été prévenu au moins le matin de l'absence **et** si un certificat médical est fourni.

Une absence non signalée ou non justifiée ne fera l'objet d'aucun report ou remboursement.

ACCUEIL DES ENFANTS :

A 12h20 : L'accueil des enfants se déroule dans la cour de l'école élémentaire et maternelle à la sortie des classes.

Les enfants n'étant pas scolarisés dans les écoles publiques de LOUANNEC rejoignent le groupe dans la cour de l'école élémentaire pour partir ensuite au restaurant collectif.

A 13h30 : L'accueil des enfants arrivant après le repas se fait entre 13h30 (si l'enfant fait partie des marsupioles pour la sieste) et 14 h (pour les furets et girafes), dernier délai, au centre de loisirs. Lors de son arrivée l'enfant doit être pointé sur la feuille de présence par un animateur.

DEPART DES ENFANTS :

Le départ des enfants se fait **à partir de 17h**.Sauf cas exceptionnel, il est demandé de respecter cet horaire. Le centre est ouvert jusqu'à 18h30, le départ des enfants doit se faire à 18h30 dernier délai.

Lors de son départ, l'enfant doit être pointé sur la feuille de présence par un animateur.

TENUE DES ENFANTS :

Il est préférable que l'enfant ait en sa possession des baskets (soit sur lui soit dans un sac) .

Pour les marsupioles(3/4 ans), il est demandé que chaque enfant ait dans un sac des affaires de rechange et son doudou pour la sieste.